

france3-regions.franceinfo.fr

Enquête pour agressions sexuelles dans une crèche de Rouen : ce que le maire a dit aux parents

Yves Asernal

4-5 minutes

Cinq jours après la révélation de l'affaire de la crèche Pierre de Lune à Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol s'est exprimé pour la première fois, mercredi 27 mai 2026, lors d'une réunion visiblement tendue avec les parents. Certains disent être repartis frustrés, sans réponse sur la nature des faits.

Mercredi 27 mai 2026, la réunion organisée à la mairie de Rouen pour les parents dont les enfants sont accueillis à la crèche Pierre de Lune, a duré trois heures et demie.

Pour la première fois depuis le début de [l'affaire des soupçons de violences sexuelles sur mineurs dans la crèche Pierre de Lune et au sein du périscolaire de l'école Hameau des Brouettes](#), Nicolas Mayer-Rossignol, le maire de Rouen, s'est exprimé.

Nous n'avons pas pu assister à cette réunion mais nous avons pu nous entretenir avec les parents et le maire à son issue.

"On s'attendait à mieux. On n'est pas du tout satisfait de cette réunion. Je suis encore plus confus qu'avant de venir. J'imagine qu'en fait, c'est peut-être pire que ce qu'on imagine et au final on n'a pas de réponses", déplore un parent à la sortie, anxieux et tendu.

"Est-ce que c'est léger, est-ce que c'est très lourd ? On n'a rien de tout ça et surtout on leur reproche la communication, c'est-à-dire qu'on a reçu une information le vendredi, c'était la presse. Pas d'information tout le week-end de savoir qui est concerné, quelle section, est-ce que notre enfant peut retourner à la crèche", réagit un autre.

Face aux critiques, le maire a tenu à rétablir un fait : c'est bien la municipalité qui a déclenché la procédure judiciaire, via un signalement au procureur par l'article 40.

C'est normal qu'il y ait une inquiétude. Moi, je suis maire, mais je suis aussi père et je comprends tout à fait les inquiétudes. On essaye d'y répondre au maximum, en respectant encore une fois le droit, c'est-à-dire à la fois la présomption d'innocence et la protection qui est prioritaire des enfants. Et dès que nous avons eu connaissance des suspicions, nous avons mis à l'écart les personnes suspectes, donc je rappelle qu'elles sont présumées innocentes.

Nicolas Mayer-Rossignol, maire de Rouen





Le maire prend la parole après des suspicions d'agressions sexuelles dans une crèche. •©F3 Normandie

Le maire reconnaît l'équation impossible dans laquelle il se trouve : *"Je comprends. Je me mets à votre place (les parents, ndlr). Mais je ne peux pas indiquer plus de détails sur les éléments de l'enquête. C'est inévitable qu'il y ait une frustration parce que l'enquête est en cours."*

Impossible selon lui de communiquer des informations non vérifiées au risque de violer la présomption d'innocence. *"Je ne suis pas juge, je ne suis pas procureur"*, souligne-t-il.

Sur le reproche principal des parents - avoir appris la nouvelle par les médias avant d'être contactés par la mairie - Nicolas Mayer-Rossignol dit comprendre. Mais le maire assume : *"On ne peut pas prendre le risque de diffuser des éléments qui n'ont pas été établis par la justice."*

Pour maintenir le lien, la mairie a mis en place une adresse mail destinée uniquement aux parents pour qu'ils puissent poser toutes leurs questions.